

Chantier participatif à l'école

CHANTIER EN TERRE CRUE

Atelier découverte le
14 mai

WEEK-END À LA RUE

Spectacles et musique
du 6 au 9 juin

MARCHÉ DES BEAUX JOURS

Artisanat et gastronomie
au rendez-vous le 20 juin



Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à

12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

Page 3 Vie municipale

Page 5 Budget

Page 7 Enfance et Jeunesse

Page 8 Cadre de vie

Page 9 Culture

Page 12 Vie associative

Page 14 Tribune libre

SUIVEZ-NOUS SUR :



Facebook :
[@Ville de Saint-Armel](#)



Instagram :
[@saintarmel35](#)

Prochain numéro :

Juillet 2025

Date limite du dépôt des articles :

5 juin 2025

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37

- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34

- **Cabinet au 3 ter rue de la Mairie**

Kiné-Ostéopathe : Alan Saldana et Camille Bertin - 02 99 04 43 63

Kinésithérapeutes : Romain Aujeac, Camille Dolhen, Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63

Orthophoniste : Laura Chanu - 06 16 43 19 65

Ergothérapeute : Manon Veron - 07 60 00 18 45

- **Ostéopathes (chemin de la Ry)** : William Besnard et Paul Guegan 07 89 22 64 88

- **Psychopraticien et hypnothérapeute (11 place de l'Église)** : Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60

- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel
Contact : 06.82.72.21.37

- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86

- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h30 - 02 99 62 93 88

- **Accueil des P'tits pré ados (Passerelle)** : mercredis scolaires de 14h à 17h

- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30
02 99 62 81 45 / 06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18

- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable

- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06

- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15

- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45

- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20

- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13

- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71

- **S.O.S. Femmes battues** : 3919

- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21

- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07

- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119

- **Sida info service** : 0 800 84 08 00

- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35)** : 02 99 30 80 89

- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / **G.D.F.** : 0 810 433 035

- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00

- **Rencitézen** : <https://metropole.rennes.fr/faire-un-signalment-avec-rencitezen-rennes>



Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans ce numéro de l'Écho de Saint-Armel, les derniers éléments concernant les finances communales.

La commune se porte bien et assainit sa situation financière d'année en année. Après avoir clôturé le budget déficitaire de la zone d'activités en 2023, c'est au tour du budget de la ZAC d'être apuré avec une reprise de son déficit. Ainsi, nous retrouvons des budgets sains, ce qui favorisera en 2025, une lecture claire de nos comptes.

Les beaux jours arrivent, et vous allez pouvoir profiter pleinement des bancs et tables qui agrémentent désormais nos espaces verts. Nous avons veillé à installer ce mobilier dans des zones fraîches pour l'été à proximité des aires de jeux, ou encore pour permettre des pauses agréables sur le chemin de la maison. Pour 2025, d'autres aménagements sont prévus sur la coulée douce. Nous espérons vous voir nombreux profiter de ces espaces publics. Nous y croiserons, peut-être les nouveaux locataires du collectif de la Minoterie. En effet, les clés des logements seront remises le 6 mai prochain.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arméliens !

Ce printemps, nous aurons plaisir à nous retrouver autour des différents événements qui ponctuent notre territoire.

À commencer par Week-end à la rue qui fera à nouveau étape dans nos six communes le week-end de la Pentecôte. Nous accueillons, cette année à Saint-Armel, un spectacle familial qui fera rire, nous n'en doutons pas, petits et grands !

Ce moment sera précédé d'un concert du SUET, où vous pourrez apprécier le talent des musiciens et danseurs de notre établissement intercommunal tout le week-end mais aussi lors de nombreux rendez-vous.

De plus, à Saint-Armel, nous les retrouverons également à l'occasion du marché des Beaux Jours qui se tiendra la veille de la Fête de la Musique. Vous êtes également invités à monter sur scène pour partager avec nous l'art qui vous fait vibrer.

À très bientôt !

Morgane Madiot,
Maire

Cérémonie du 8 mai 2025

Madame la Maire et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, **qui se déroulera le jeudi 8 mai 2025.**

Programme de la Cérémonie :

- 11h : Cérémonie à la Jaille
- 11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur.



Le Bistrot du Sarrasin



Deux marchands ambulants nouvellement installés sur la Commune, Wallifornia propose des spécialités belges.

Restauration rapide

Pour répondre à la demande de restauration rapide sur la commune, le Bistrot du Sarrasin est ravi d'annoncer sa présence chaque mercredi midi sur la place de l'Église. Venez savourer leurs délicieuses crêpes et galettes, préparées avec passion.

Cette nouvelle offre vient enrichir une belle sélection de foodtrucks présents sur la place : le foodtruck pizzas le lundi soir, les galettes et crêpes le mardi soir, Croq'Fougasse le jeudi soir, et Wallifornia le vendredi soir.

N'hésitez pas à faire un tour sur la place de l'Église et à profiter de ces savoureuses options culinaires tout au long de la semaine. Bon appétit !

Enquête publique

Fin de l'enquête publique sur le projet de désaffectation de l'usage public des chemins communaux des parcelles AB 36 et AB 37.

L'enquête publique concernant les projets de désaffectation de l'usage public des chemins situés sur les parcelles AB 36 et AB 37 s'est déroulée du 10 au 25 mars 2025. Nous vous annonçons qu'aucune opposition du public n'a été enregistrée à ce sujet.

Ces projets prévoient, à l'issue des travaux, la restitution des connexions piétonnes, garantissant ainsi le maintien de l'accès aux zones environnantes.

Au cours de cette enquête, deux dépositions ont été enregistrées, bien qu'elles n'aient pas de lien direct avec l'objet principal de l'enquête.

Nous tenons à remercier les participants pour leur intérêt à ce projet.

De nouveaux aménagements pour un cadre de vie amélioré



"Le printemps est arrivé, sors de ta maison, le printemps est arrivé, la belle saison" ! Avec le retour du printemps, la nature reprend ses droits, après une longue période d'hibernation, et c'est la saison des premières plantations florales, et de l'aménagement des jardins et autres potagers.

Suite à la réflexion menée par les membres du groupe de travail "Coulée douce et espaces publics", pour améliorer le cadre de vie des armétiens, il a été projeté d'installer du mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs, tables pour personnes à mobilité réduite) à divers endroits stratégiques de la commune, tels que l'Espace Arzhel ou de l'aire de jeux, rue François Guérault.

Composé d'habitants, d'élus et appuyé par les services municipaux, ce groupe de travail, qui s'est réuni à plusieurs reprises, aussi bien autour d'une table de réunion que sur le terrain, a identifié les emplacements les plus appropriés pour mettre en place ce mobilier en bois qui est accessible à tous, à l'exception de la table de pique-nique positionnée dans la cour primaire du groupe scolaire des Boschoux, qui fait la joie de nos élèves et qui est le fruit d'une proposition d'une animatrice périscolaire.

Vous retrouverez ces équipements au gré de vos ballades dominicales en famille et peut-être croirez-vous, au hasard d'une promenade, "des amoureux qui s'bécotent sur les bancs publics".

Signalez une anomalie

Rennes Métropole a mis en place un guichet numérique pour les demandes d'interventions pour la voirie.

En cas de problème (ex : un trou dans la chaussée, un lampadaire en panne...), les usagers peuvent :

- Faire un signalement par le guichet numérique, en saisissant directement un formulaire : <https://metropole.rennes.fr/thematique/institutions-citoyennete>
- S'adresser directement à la Mairie (physiquement ou par téléphone) qui saisira, pour vous, la demande sur le guichet numérique.

N'hésitez pas à faire un signalement avec Cité Zen en téléchargeant l'application "Ici Rennes, Ville et Métropole".

Anticipez vos demandes de documents d'identité !



Passeport et carte d'identité sont essentiels pour voyager ou se présenter à un examen. Leur obtention peut prendre plusieurs semaines, il est donc crucial de ne pas attendre la dernière minute.

À l'approche des examens de fin d'année et des vacances, vérifiez les dates d'expiration de vos documents. Si nécessaire, demandez leur renouvellement dès maintenant dans les Mairies équipées du dispositif.

Agissez vite pour être prêt à affronter vos examens et profiter de vos vacances !

EN BREF

Maison du vélo mobile



La Maison du vélo mobile est un bus itinérant qui circule dans les 43 communes de la métropole. Avec ce service métropolitain, Rennes Métropole poursuit ses efforts pour la transition écologique afin de faire évoluer les modes de déplacements dans la métropole et d'inciter les habitants à utiliser des alternatives à la voiture solo.

Ce bus permet aux habitants de découvrir les différents services proposés par la Maison du vélo de Rennes. L'objectif est de fédérer et faire connaître les initiatives locales portées en faveur du vélo.

Mardi 6 mai 2025, de 15h à 19h, Place de l'Église, le bus proposera des informations et des abonnements Star, le vélo libre-service ; la livraison et la restitution des vélos à assistance électrique Star ; découverte de la location courte durée des VTC, vélos pliants, cargos, tandems...

Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !

Le recensement citoyen est une démarche essentielle pour tous les jeunes à partir de 16 ans.

Il vous permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales.

Dès votre 16^{ème} anniversaire, et dans les 3 mois qui suivent, pensez à effectuer votre recensement citoyen. Il vous permettra, en particulier, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez jusqu'à vos 25 ans pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'État (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

La démarche est simple : rendez-vous à la Mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.



LOGEMENT : LE PLH EN TOURNÉE DANS LES 43 COMMUNES MÉTROPOLITAINES

Mardi 11 mars dernier, Nathalie Appéré, présidente de Rennes Métropole, a lancé un tour des 43 communes de la métropole afin de signer officiellement le Programme Local de l'Habitat (PLH) avec chacun des maires. Cet engagement collectif vise à promouvoir un logement accessible pour tous.

À Saint-Armel, la signature s'est tenue le jeudi 20 mars 2025. Ce partenariat formalise la coopération entre les deux collectivités en matière de production de logements pour les quatre prochaines années, en précisant les objectifs et les engagements mutuels.

Il permet à chacune des 43 communes de faire face aux besoins croissants de nouveaux logements, garantissant ainsi un toit pour tous.

L'une des innovations majeures de ce nouveau PLH est l'introduction du Bail Réel Solidaire (BRS), qui vise à réduire les coûts pour les acquéreurs, a souligné Nathalie Appéré. Ce dispositif renforce également les engagements financiers et logistiques

que la métropole apporte aux communes.

Au cœur de la ZAC des Boschoux, Madame la Maire, Morgane Madiot, a présenté à la présidente de Rennes Métropole ce quartier qui comptera à terme près de 380 logements.

En collaboration avec Viabilis Aménagement, promoteur immobilier, l'objectif est d'intégrer cette ZAC à l'ensemble du bourg. Dans ce cadre, la Cité Obély, une résidence seniors en cours de construction, offrira trente logements adaptés pour favoriser le bien vieillir. Grâce à la coopération d'Archipel Habitat, le centre-bourg se métamorphosera avec la réhabilitation de l'ancien café et de l'ancienne poste, ainsi que la construction de trois maisons individuelles.

D'ici 2028, le PLH bénéficiera d'un financement de 300 millions d'euros, avec pour objectif de produire 5 000 logements par an, dont 1 250 logements sociaux, a rappelé la présidente de Rennes Métropole.

Le Bail Réel Solidaire (BRS), comment ça marche ?

Grâce au Bail Réel Solidaire (BRS), de plus en plus de locataires peuvent accéder à la propriété, même en zone tendue. Ce dispositif vous permet d'acheter uniquement le logement et de louer le terrain, et ainsi de faire baisser le coût de l'achat.

L'Organisme de Foncier solidaire métropolitain (OFS) achète un terrain. Le promoteur immobilier construit des logements abordables sur ce terrain, en accord avec l'OFS. Si vos ressources sont en-dessous du plafond, votre dossier est validé par l'OFS.

Vous achetez votre logement en BRS pour 99 ans. L'OFS reste propriétaire du terrain (le foncier). Vous pouvez bénéficier d'un Prêt à taux zéro (PTZ) si vous êtes en-dessous du plafond de ressources et que vous n'avez pas été propriétaire depuis deux ans (primo-accédant). 0,15€/m² s'ajoutent à vos charges de copropriété chaque mois pour la location du foncier à l'OFS.

Vous pouvez revendre votre bien quand vous le souhaitez, à condition que l'acheteur respecte les conditions de ressources du BRS. Le prix est encadré pour que le logement reste abordable.

Si vous ne trouvez pas d'acquéreur au bout d'un an, l'OFS vous rachète votre logement. Une plus-value est possible si vous avez effectué des travaux.

Budget

2025 à la loupe

Le budget primitif pour l'année 2025 a été adopté lors du dernier Conseil Municipal, qui s'est tenu le 14 avril. Ce vote constitue un acte politique essentiel pour la vie de notre collectivité, puisqu'il fixe et autorise les dépenses ainsi que les recettes de la commune pour l'année civile, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre. Malgré le contexte économique, la commune de Saint-Armel réussit à boucler son budget sans grande difficulté du fait de dotations et taxes liées à la croissance démographique que connaît la commune, et à la rigueur budgétaire assurée depuis le début du mandat. Nous abordons donc sereinement cette dernière année de mandat qui devrait permettre de continuer ou finaliser les projets engagés.

Une gestion responsable pour un avenir durable

Résultats comptables 2024

Résultats par budget		Dépenses	Recettes	Résultat
Commune	Fonctionnement	1 745 833,49 €	2 529 753,65 €	783 920,16 €
	Investissement	1 165 893,09 €	1 282 102,87 €	116 209,78 €
ZAC	Fonctionnement	830 807,38 €	1 356 832,55 €	526 025,17€
	Investissement	1 647 851,66 €	829 030, 64 €	- 818 821,02 €
CCAS	Fonctionnement	12 058,26 €	24 924,47 €	12 866,21 €

10,5 %
de subventions
reçues en 2024

Fonctionnement

Dépenses	
Charges à caractère général	431 587,33 €
Personnel	1 071 638,19 €
Autres charges de gestion courante	154 459,12 €
Charges financières	45 928,70 €
Dotations aux amortissements	39 943,77 €
Charges exceptionnelles	2 276,38 €
Recettes	
Produits de services	189 648,15 €
Impôts et taxes	1 526 939,00 €
Dotations et participations	277 458,73 €
Revenus des immeubles	27 938,37 €
Autres recettes	59 665,33 €
Résultat reporté	448 104,07 €

Investissement

Dépenses	
Emprunts et dettes	121 153,98 €
Frais d'études et concessions	129 766,88 €
Immobilisations corporelles	369 548,86 €
Opérations d'ordre	269 409,48
Travaux en cours	276 013,89 €
Recettes	
Excédent d'investissement reporté	845 302,33 €
Subvention d'investissement	135 781,59 €
Dotations et fond divers	7 958,70 €
Opérations d'ordre	293 060,25 €

Investissements majeurs en 2024

- Extension du groupe scolaire (pôle enfance) : 383 824,37 €
- Aménagements extérieurs (terrain multi-sports, bancs et tables extérieurs) : 99 838,00 € - 45 % de subvention pour le terrain
- Acquisition du bâtiment pour un usage de tiers-lieu : 233 274,00 € - 60 000 € de subvention par le Département d'Ille-et-Vilaine
- Rénovation de l'accueil de la Mairie : 14 275,20 €
- Rénovation LED de l'école : 12 499,98 € - 80 % de subvention par l'État
- Matériel du service technique : 9 584 € - Subvention de 2 250 €

Budget 2025

Fonctionnement

2 698 248 €

Les dépenses principales

Charges de fonctionnement des services
626 000,00 €

Charges de personnel
1 300 000,00 €

Subventions et charges de gestion courante
305 211,21 €

Remboursement des emprunts
68 000,00 €

Opérations comptables
32 648,68 €

Virement à la section d'investissement
361 388,66 €

Autres charges
5 000,00 €

Les recettes principales

Produits des services (restauration, accueil de loisirs, cimetière...)
190 150,00 €

Impôts et taxes
1 477 131,00 €

Dotations et participations
293 275,39 €

Autres recettes
737 692,16 € (dont résultat 2024 de 683 920 €)

Compte Financier Unique 2024

- Hausse des nouvelles constructions et revalorisation des bases des impôts directs locaux générant plus de 78 000 €
- Hausse des charges de personnel de plus de 4 % par rapport à 2023 (soit + 42 000 €), moins élevée que celle entre 2022 et 2023 (+ 8 %). Hausse due à l'augmentation de l'encadrement au sein du périscolaire, à des avancements d'échelon, à des remplacements par des contractuels et à la contribution handicap
- Hausse de la participation au syndicat de la piscine de la Conterrie
- Épargne brute en fonctionnement de 354 000 € pour le financement des investissements.

Investissement

3 371 482 €

Les dépenses principales

Remboursement des emprunts
144 397,01 €

Projets investissements (local, rénovation école, coulée douce...)
3 019 932,42 €

Matériel, outillage, mobilier, véhicule
81 930,85 €

École, enfance/jeunesse (informatique, logiciels, mobilier)
29 658 €

Aménagement bâtiments
44 500,00 €

Opérations d'ordre
15 452,21 €

Matériel informatique
35 612,00 €

Les recettes principales

FCTVA
18 517,22 €

Emprunt école
1 100 000,00 €

Virement de la section fonctionnement
361 388,66 €

Solde d'exécution reporté
116 209,78 €

Subventions d'investissement
1 628 265,94 €

Opérations d'ordre et amortissements
47 100,89 €

Excédent capitalisé
100 000,00 €

222 291 €

C'est le montant de la dotation de l'État pour l'année 2025, soit une augmentation de 3,08 % par rapport à l'année dernière.

Budget ZAC

Reprise du déficit de fonctionnement de 116 000 € dans le budget communal.

Top 4
des grands projets d'investissements pour 2025

- Extension du groupe scolaire (60 % de subvention)
- Rénovation thermique du groupe scolaire avec délégation de la maîtrise d'ouvrage au SDE 35 et recrutement de l'architecte
- Tiers-lieu : validation du projet, recrutement de l'architecte et des entreprises (AMO étude préalable subvention de 10 000 € par le Conseil Départemental)
- Finalisation des aménagements de la coulée douce (mobilier et espaces de loisirs)

48 %

de subventions prévues en 2025

Aménagement du pôle enfance jeunesse



Chantier participatif

JOURNÉE D'INITIATION À LA FABRICATION DE BRIQUES EN TERRE CRUE

Initialement prévu le 9 avril dernier, ce chantier ouvert à tous aura finalement lieu **le mercredi 14 mai**. C'est l'occasion de découvrir et de partager autour des richesses culturelles de la terre crue, ainsi que de se former à ces techniques constructives. Maison en Terre et Emmaüs Terre vous accueilleront **de 10h à 16h**.

Les arméliennes et les arméliens sont invités à venir sur le chantier afin d'en apprendre davantage sur la construction en terre crue, qui est très utilisée dans la patrimoine rennais. Cette méthode a été choisie pour certains murs en terre de l'extension de l'école.

À cette occasion, vous pourrez visiter les barnums de fabrication de briques, poser toutes vos questions aux maçons et maçonnes présents sur le chantier, et participer à la fabrication des briques. **Vous découvrirez comment fabriquer des briques en terre crue moulées à la main, appelées adobes et aurez l'occasion d'essayer d'en fabriquer vous-même. Un cheval de trait sera présent** ainsi que son propriétaire, un débardeur à cheval, qui vous expliquera son métier.

Le mélange de terre et de paille réalisé par le cheval se déroulera de 10h45 à environ 12h. Les personnes souhaitant expérimenter de mener le cheval au licol sur le tas de terre argileuse et de paille seront les bienvenues.

Du mélange prêt sera disponible toute la journée pour fabriquer des briques.

Si vous souhaitez participer, prévoyez des vêtements qui peuvent se salir et une paire de bottes.

Toute personne souhaitant manipuler le cheval devra porter des chaussures de sécurité. Pour les mains sensibles, pensez à prendre une paire de gants. Tout enfant de moins de 14 ans devra être accompagné d'un adulte.

OUVERT À TOUS

Groupe scolaire Les Boschaux



Plusieurs classes des Boschaux, de la petite section au CM2, ont commencé une séquence Kinball. C'est un sport collectif, mixte, qui favorise l'esprit d'équipe et développe la réactivité et l'adresse. Sa particularité est la taille du ballon: plus d'un mètre de diamètre !"



Plusieurs classes de l'école ont participé à la grande lessive. Le thème était "un papier, des papiers, vos papiers". Les œuvres ont été étendues comme le linge après une lessive dans la cour des maternelles.



Toutes les classes de l'école ont la chance d'aller faire une sortie randonnée dans l'année. Ces belles balades nous sont proposées par l'association Armel Rando qui accompagne les élèves et adapte le parcours suivant l'âge et les capacités de chacun. Un grand merci aux bénévoles qui nous permettent de découvrir (ou redécouvrir) notre commune !

Association des Parents d'Élèves



L'année scolaire de l'APE se terminera le samedi 28 juin avec la fête de l'école.

Cette année, elle aura lieu à l'Espace Arzhel. Les modalités seront diffusées dans les mots cartables des élèves de Saint-Armel. L'APE organisera également une tombola cette année et le tirage au sort aura lieu lors de la fête de l'école, de nombreux lots seront à gagner.

Parents d'élèves, vous souhaitez participer à l'organisation de la fête de l'école ? Faites nous signe !

Suivez-nous sur Facebook !

Sur la page Facebook

« APE Les Boschaux » vous retrouverez toute l'actualité de l'association, les menus de la cantine et des informations sur les événements à venir en avant-première.

Vous pouvez également nous contacter pour nous faire part de vos idées ! Vous trouverez la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée principale de l'école, ou vous pouvez également nous contacter par e-mail à apestarmel35@gmail.com.

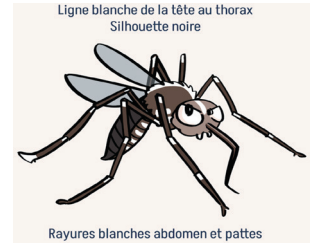
Le bureau de l'APE



CADRE DE VIE

Moustique tigre

Ne le laissez pas gâcher votre été !



Le moustique tigre, répertorié pour la première fois en France en 2004, poursuit sa progression. Des gestes préventifs peuvent cependant être réalisés pour limiter sa prolifération. Chacun peut agir pour ne pas faire de son jardin ou de son habitation un endroit rêvé pour les moustiques. Ce que nous devons faire dans nos jardins :

- Jardinières et pots de fleurs : raisonnez leur arrosage, garder le terreau humide mais évitez l'eau stagnante
- Vases, seaux, soucoupes : videz-les souvent (au moins une fois par semaine). Pour les soucoupes, remplacez l'eau par du sable humide
- Piscines : entretenez-les régulièrement et couvrez-les
- Réserves d'eau : couvrez vos réserves d'eau (bidons ou bacs pour arrosage) avec une toile moustiquaire ou un autre tissu.
- Bassins d'agrément : entretenez-les régulièrement, introduisez-y des poissons rouges friands de larves
- Gouttières, rigoles, regards d'évacuation : vérifiez le bon écoulement des eaux et nettoyez-les régulièrement.
- Matériels de jardin, jouets et autres réceptacles potentiels d'eau : videz-les puis retournez-les ou rentrez-les.

Sécurisez vos déplacements

Guide des règles pour trottinettes électriques

Si vous circulez en trottinette (sans moteur), en rollers ou en skateboard, vous êtes considéré comme un piéton et vous devez rouler sur le trottoir. En revanche, si vous utilisez un engin de déplacement électrique (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue, cyclomobile léger), vous devez circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe.

Trottinettes électriques : des règles de circulation à respecter. La limite de vitesse autorisée est de 25 km/h. En cas de non-respect de cette limitation, vous risquez une amende allant jusqu'à 1 500 euros. Circuler sur les trottoirs est strictement interdit et passible d'une amende de 135 euros. De plus, le conducteur doit être âgé d'au moins 14 ans sous peine d'une amende de 35 euros. Il est également bon de savoir que le port des écouteurs est interdit.

Prendre un passager sur une trottinette est interdit et passible d'une amende de 35 euros.

Enfin, pour utiliser une trottinette électrique, vous devez disposer d'une assurance responsabilité civile.

Les piétons sont les plus fragiles : aucune carrosserie, aucun pare-choc ou casque ne les protège en cas de collision.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE
14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT
TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)



20 juin : célébrez l'été au marché des Beaux Jours !

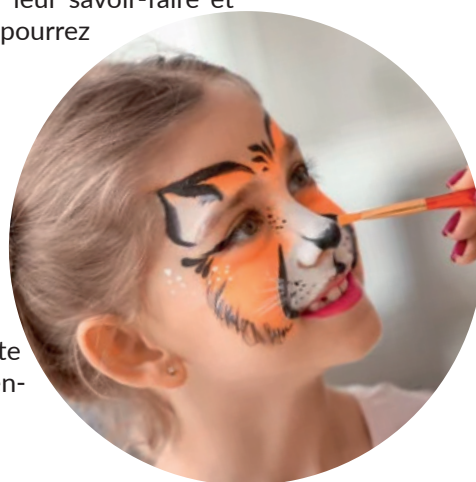


Pour célébrer l'arrivée de l'été, la Mairie vous convie au Marché des Beaux Jours, qui se déroulera Place de l'Église le vendredi 20 juin, à partir de 16h.

De nombreux exposants seront présents pour partager leur savoir-faire et vous faire découvrir leurs délicieuses spécialités. Vous pourrez y trouver des produits du terroir, des produits biologiques et de l'artisanat. Une restauration vous sera proposée via un food truck, ainsi qu'une buvette.

 Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à nous contacter au 06 83 74 33 65, que ce soit pour exposer vos créations ou pour nous aider dans l'organisation.

Nous espérons vous voir nombreux pour profiter de cette belle animation. Un marché comme on les aime... mais encore mieux !



Scène ouverte : partagez votre passion musicale !

La scène ouverte, c'est le moyen de se produire pour tester un morceau dans un esprit familial, bienveillant et attentif. Apportez votre guitare, votre accordéon, votre voix...

Elle s'adresse aux artistes pratiquant la musique et/ou la chanson de façon amateur, en solo ou en groupe et souhaitant partager leur passion en public dans un grand moment de convivialité.

Inscriptions avant le 2 juin à projets@saint-armel-35.fr ou au 06 83 74 33 65.



Événement intercommunal

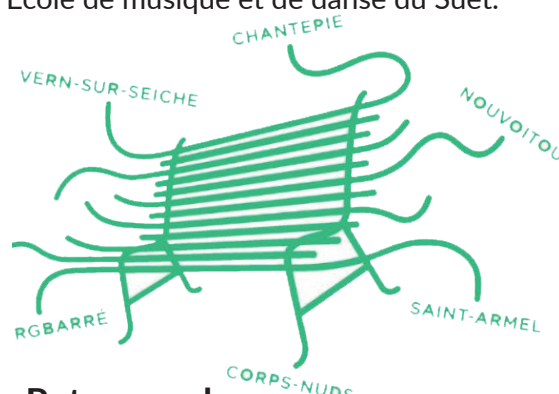


Des spectacles
gratuits à ne pas
manquer !

Week-end à la rue : les arts de la rue à l'honneur du 6 au 9 juin 2025

Les communes de Bourgbarré, Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche s'unissent le temps d'un week-end pour organiser un événement festif dédié aux arts de la rue, marquant ainsi une collaboration culturelle sur le territoire. Au programme, une variété d'activités pour toute la famille : des spectacles gratuits et des instants de convivialité ! Le tout sera enrichi de moments musicaux animés par l'École de musique et de danse du Suet.

- Vendredi 6 juin, 19h30 et 20h à Nouvoitou
- Samedi 7 juin, 15h30 et 16h30 à Corps-Nuds
- Samedi 7 juin, 19h30 et 20h à Chantepie
- Dimanche 8 juin, 16h à Bourgbarré
- Dimanche 8 juin, 19h30 et 20h à Vern-s/-Seiche
- Lundi 9 juin, 15h30 et 16h30 à Saint-Armel



Retrouvez le programme sur :
<https://unweekendalarue.fr/>

À Saint-Armel



Lundi 9 juin - Place de l'Église

- 15h30 : Concert de flûtes traversières par les élèves du SUET
- 16h30 - Théâtre - "The Shérifs, the security experience" par la cie Radio Cirque

Les deux shérifs de la compagnie Radio Cirque débarquent à Saint-Armel, venus tout droit de la Californie des États-Unis of the states pour clôturer le week-end du festival qui promet d'être inoubliable ! Afin de contrer les nombreuses catastrophes qui ont été multipliées par 5 au cours des cinquante dernières années (pluies diluviennes, orages électromagnétiques, cyclones retro-inversés, cascades de météoroïdes...) le duo burlesque accompagné de leur fidèle bolide vont donc présenter au public du Week-end à la Rue les gestes qui sauvent, nécessaires pour réagir à ces bouleversements !

Bibliothèque municipale

Livre Coup de cœur

Où vont les larmes quand elles sèchent
de Baptiste Beaulieu

Jean a trente-six ans. Il fume trop, mâche des chewings-gums à la menthe et fait ses visites de médecin à vélo. Il a supprimé son numéro de portable sur ses ordonnances, plus de site internet. Il a trop de patients. Tous les jours Jean entend des histoires, parfois il les lit directement sur le corps de ses patients, mais il ne pleure jamais. Ses larmes sont coincées dans sa gorge, il ne sait plus pleurer depuis cette nuit où il lui a manqué six minutes.

Cette histoire nous pose plein de questions : sur tout, sur les gens, pourquoi sont-ils comme ça et pas autrement ? Chacun a sa propre histoire. Ici, Baptiste Beaulieu relate la beauté mais aussi le laid et ses larmes pourquoi sont-elles si dures à franchir ses yeux ?

Ce roman est fascinant et nous ramène vers un album jeunesse écrit par ce même auteur, *Les gens sont beaux*, un vrai régal également.



Retour sur L'Heure du conte du 22 mars dernier



La bibliothèque a accueilli un groupe enthousiaste de six enfants accompagnés de quelques parents. Ce fut un vrai moment de partage où les enfants ont fort apprécié les lectures autour du jardinage par Hélène et Annie.

Un livre d'activités sur le sujet est à votre disposition à la bibliothèque : "Atelier Jardinage" d'Emilie Amiach.

N'hésitez pas à emprunter ce livre et à vous lancer ensemble dans l'aventure du jardinage. Devenez de vrais petits jardiniers et faites fleurir votre créativité à la maison !

Venez nombreux à la bibliothèque et profitez de ces merveilleuses ressources qui favorisent l'épanouissement de nos jeunes lecteurs !

Ecole de musique et de danse du SUET



Les mois de mai et juin s'annoncent riches en émotions et en découvertes à l'École de Musique et de Danse du SUET !

Au programme, des concerts et des spectacles qui raviront petits et grands. Que vous soyez mélomane, passionné de danse ou simplement curieux, il y en aura pour tous les goûts !

Des événements à ne pas manquer :

Concerts

- **Mardi 20 mai** : concert dans l'Eglise de Vern à 19h30.
- **Mercredi 11 juin** : concert symphonique à l'Eglise de Corps-Nuds à 20h.
- **Vendredi 13 juin** : 3^{ème} concert de nos Familles d'Artistes à la médiathèque de Nouvoitou à 19h.

Spectacles et animations

- **Samedi 24 mai** à partir de 10h, La Chalotais à Vern, spectacles avec les plus jeunes des élèves
- **Dimanche 25 mai** : à Vern, sur le Marché des saveurs, avec l'ensemble de Jazz
- **Mercredi 4 juin** : spectacle "Les 4 saisons" au Volume à Vern
- **6 au 9 juin** : participations au festival "Un Week-end à la Rue"
- **Samedi 14 juin** : spectacle de danse des enfants, au Bocage à Nouvoitou.
- **Week-end de la Fête de la musique/marché** : participation aux festivités des 5 communes, vendredi 20 juin à Chantepie, Nouvoitou, Saint-Armel, samedi 21 juin : Feu au Lac à Vern et dimanche 22 juin : jazz à Corps-Nuds.

La programmation complète est disponible sur le site internet : <https://cri-suet.fr/>

16 lieux à réinvestir ensemble pour aujourd'hui et pour demain

NOS LIEUX COMMUNS

Rennes Métropole et ses communes mettent à disposition 16 sites pour accueillir des projets de transition écologique.

SOUTENEZ LE FUTUR TIERS-TIEU : VOTEZ DU 19 MAI AU 8 JUIN

Nous sommes ravis de vous présenter en quelques lignes le dossier soumis lors de l'appel à projets métropolitain « Nos Lieux Communs », intitulé « Le Hangar à Projets ».

Vous avez l'opportunité de soutenir ce projet en votant en ligne du 19 mai au 8 juin sur fabriquecitoyenne.fr

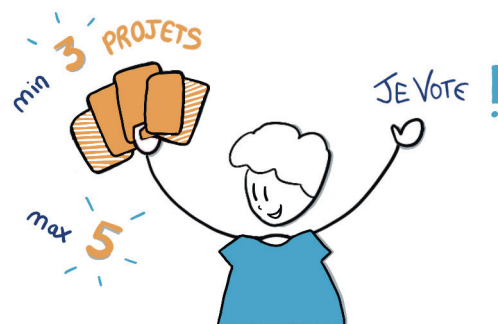
Comme vous le savez, cet ancien hangar est idéalement situé au cœur du bourg, dans le chemin de la Fontaine, et n'attend que de rouvrir ses portes pour accueillir des habitants de 0 à 99 ans... et même au-delà !

Le projet résulte d'une démarche collective regroupant des associations et habitants de Saint-Armel.

Au Hangar à Projets, vous pourrez déguster une boisson ou un repas, venir avec vos enfants, apprendre à créer avec vos mains, vous détendre, jouer et bouger.

Un espace de café-coworking convivial sera également à votre disposition, ainsi que des bureaux et des salles de réunion. Surtout, vous pourrez simplement vous poser, discuter, échanger et vous ressourcer.

L'objectif de cette initiative est de créer un lieu de vie pérenne, ouvert à tous et pour tous, un véritable cœur battant au sein de la commune de Saint-Armel.



Pour une description plus détaillée du projet actuel, rendez-vous sur : fabriquecitoyenne.fr/profile/lehangaraprojets. Nous vous invitons à venir partager vos idées et à contribuer à ce projet collectif !

Une réunion a eu lieu le 29 avril dernier. La prochaine est prévue le 20 mai à 18h, dans la salle du conseil municipal (Place du Four à Pain).

Les porteurs du projet



La commune a acquis un bâtiment situé chemin de la Fontaine dans le but de développer un tiers-lieu.

Cependant, nous tenons à rappeler que, pour le moment, le bâtiment ainsi que ses extérieurs ne sont pas accessibles au public. En effet, une partie des espaces extérieurs est en copropriété, et il est essentiel de respecter leur caractère privé.

Il est donc demandé de ne pas pénétrer sur le site sans autorisation préalable. Nous vous remercions de votre compréhension et vous tiendrons informés des futures ouvertures et événements liés à ce projet.

Théâtre Armélien

La troupe des Starméliens vous prépare comme chaque année une comédie pour le plaisir de tous.

Notre prochaine destination est un mystérieux manoir au Pays de Galles, décor de la pièce "La parade de Mr. Auguste".

Nos représentations étaient prévues en avril, mais un prochain heureux événement a bouleversé nos plans.

Nous vous donnons donc rendez-vous les **samedis 4, 11 et 25 octobre à 20h30** et les **dimanches 5, 12 et 26 octobre à 15h** à l'Espace Arzhel.

Nous avons hâte de vous y retrouver !

Kazanou

Les activités de Kazanou se poursuivent jusqu'à l'été.

En raison des jeudis fériés du mois de mai (1^{er}, 8 mai et jeudi de l'Ascension), la fréquence des ateliers bois et couture, crochet, tricot est modifiée :

Atelier couture :

- jeudi 22 mai puis le 12 et 26 Juin et 10 juillet de 14h30 à 17h30 au Club House de l'Arzhel

- une séance début juillet : le 10 juillet.

N'hésitez pas à prendre contact avec Jacqueline au 07 80 55 71 93 pour vous joindre à nous.

Atelier bois :

- jeudi 15 mai, 5 Juin, 19 Juin et jeudi 3 Juillet.

Contact : Jean Michel au 06 77 14 69 65

Atelier jeu de tarot :

- Tous les mercredis à partir de 20h au Club House de l'Espace Arzhel. Contact : Olivier au 07 70 27 74 29.

Petite précision par rapport à notre demande de subvention exceptionnelle, suite à l'article paru page 9 du dernier Écho de Saint-Armel.

La subvention exceptionnelle de 350 euros demandée par Kazanou était destinée à faire face aux frais de la venue du magicien et sculpteur de ballons lors de la fête du Tiers lieu fin de septembre 2024, animation pour le jeune public.

Elle a été dans un premier temps demandée au CCAS qui souhaitait élargir ses actions en faveur de la jeunesse.

Puis, suite au refus du CCAS, dont nous avons pris acte, une autre demande a été faite auprès de la municipalité et acceptée par le Conseil Municipal, que nous remercions.

En aucun cas, cette demande ne peut être l'une des causes « majeure » de la déstabilisation du CCAS. Les membres du CA de Kazanou souhaitent apporter cette précision.

Ensemble pour bien vivre à Saint-Armel

Notre retour sur la visite d'un site concassage.

Le 26 février 2025, notre association EBV St Armel 35 était invitée par l'entreprise Marc SA à venir assister à une opération de concassage de cailloux en compagnie de deux élus de la commune de St Armel. Représentée par deux membres du bureau, notre asso a pu assister à cette opération fort bruyante. Après cette visite, nous avons partagé un café et quelques propos avec les personnes qui travaillent sur ce site. L'une d'elles nous a dit : les techniciens d'étude qui sont dans les bureaux m'ont posé la même question que vous : Et les poussières ? Pourrons nous travailler les fenêtres ouvertes ..?

Dix jours plus tard nous avons assisté à une autre opération de concassage depuis la voie publique (sans invitation donc) sur le site de Chantepie. Ça n'était pas du tout la même chose. Les machines étaient beaucoup plus grosses et plus nombreuses, les tas de cailloux faisaient plutôt dix mètres que quatre de hauteur, et aucun dispositif de brumisation n'était en place pour capturer les particules fines de silice.

<https://youtu.be/VY2cK-geyqg>

Des choses ont changé en ce qui concerne le projet prévu à St Armel. Le grand hangar étanche qui était envisagé pour que les opérations de concassage se fassent en intérieur n'est plus dans le projet car, selon l'entreprise, ces activités se feront à l'ouest au plus près de la 4 voies à côté de chez Delaire.

Et puis, comme nous l'a dit le Pdg....c'est un peu cher aussi.

Les bureaux seront à l'est du côté voie SNCF et le reste des installations telles que le garage-atelier et les parcs de matériaux trouveront place entre les deux.



→ **Contact :** ebvstarmel35@gmail.com

EBV Saint Armel 35

Association EBV, 2 allée du Chemin Rouge,
35230 Saint-Armel

ACPG - CATM



Cérémonie du 8 mai 2025

Programme :

10h : Messe

11h : Cérémonie à la Jaille

11h30 : Cérémonie au Monument aux Morts
suivi d'un vin d'honneur

Exposition de collectionneurs :

Véhicules anciens et récents

Matériel divers et tryptique

Aviation de l'Onac

Stand du 2^{ème} régiment du matériel de Bruz

Galettes saucisses

Buvette de 12h à 15h30

EXPRESSION de la MINORITÉ

Opacité, concertation, communication ?

Encore une fois, les sujets ne manquent pas.

Le grand livre des comptes indique une médiation de 3300 euros entre élus de la majorité début 2024 et ceci aux frais des contribuables armétiens. Nous le découvrons peu de temps après les difficultés rencontrées au CCAS. Ceci interroge sur l'efficacité de l'action et de l'information délivrée aux élus. Cette information est essentielle pour garantir la confiance des citoyens dans la gestion des fonds publics.

Comment laisser dans l'ignorance les habitants sur des sujets aussi importants que l'environnement (MARC SA, entreprise ENEREIZH générant toutes deux des poussières avec un impact sur les Armétiens) ? Pour rappel, une enquête publique sur ENEREIZH a débuté le 03 mars sur une durée d'un mois. Ce projet est situé à Bourgbarré à 800 m du centre de Saint Armel. Cette enquête, sur un territoire de compétence métropolitaine, concernait la commune de Saint Armel au même titre que les communes voisines.

Toujours est-il que tous ces sujets montrent bien que la concertation et la transparence sont trop absents des débats.

La Minorité

Taxi Jimmy
Toutes distances - Gares - Aéroports
Transport Médical assis - Privés - Professionnels

TAXI

07 64 00 98 57
Taxijimmy.rennes@hotmail.com

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DEPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

La Petite BRIQUE Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

Armeligne
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous

06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com

Saint Armel (35230)

@aurelinktattoo

CABINET IMMOBILIER

BARTH

Julien PRATO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE

ESTIMATION GRATUITE

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61
Saint-Armel 02.99.62.78.20

LORHO-MAT SAINT-ARMEL

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

La Lavandière DES LICES

PAYSAGISTE

EURL PESTEL David

Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL 02 99 00 45 39

www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

Agenda

Mai 2025

Mardi 6 mai

Maison du vélo mobile - Place de l'Église, 15h à 19h

Jeudi 8 mai

Cérémonie du 8 mai

Mercredi 14 mai

Chantier en terre crue - Groupe scolaire, 10h à 16h

Samedi 17 et dimanche 18 mai

Festival Rock is Life

Mardi 20 mai

SUET, concert dans l'Église, Vern-sur-Seiche, 19h30.

Mardi 20 mai

Tiers-lieu, atelier participatif, salle du Conseil, 18h

Mercredi 21 mai

Conseil Municipal - Salle du conseil, 20h

Juin 2025

Du 6 au 9 juin

Week-end à la rue

Mercredi 11 juin

SUET, concert symphonique, Église de Corps-Nuds, 20h

Vendredi 13 juin

Olympiades des aînés

Samedi 14 juin

Café littéraire - Bibliothèque municipale, 10h

Vendredi 20 juin

Marché des Beaux Jours, Place de l'Église, 16h

Samedi 28 juin

Fête de l'école

**OLYMPIADES
DES AÎNÉS**
édition 2025
SANS COMPÉTITION

Pique-nique &
mölkky, pétanque, palets...

Vendredi 13 juin
À partir de 11h30
Salle de la huberdière
à Corps-Nuds

Pour vous y rendre,
co-voiturez !

boursarté CORPS-NUDS VILLE DE SAINT-ARMEL VERN

Inscription obligatoire. Si vous avez un moyen de transport et pouvez aider, ou si vous souhaitez venir mais n'êtes pas véhiculé, merci de vous faire connaître au 02 99 62 71 58.

FESTIVAL 2025

THE HOMETOWN GAMBLERS BILLY BRILLANTINE THE HOODOO TONES

SNAKE IN THE BOOTS THE ROYAL FLUSH HUDSON MAKER

EMMA MATTUCCI AND BAND SPLEEF

CONCERT SAMEDI ET DIMANCHE 14H-19H GRATUIT
CONCERT SAMEDI SOIR 20H PAYANT
PRÉVENTE 17€ / SUR PLACE 20€

ROCK IS LIFE

L'ARZHEL-85230-SAINT ARMEL
SAM 17 - DIM 18 MAI
OUVERTURE PORTES-10H

STANDS • BALLADE • CAMPING • TATTOO • EXPO VOITURE

ROCKISLIFE35@GMAIL.COM - 06.95.38.72.08

**Fête de
l'école**

**Samedi
28 Juin 2025**

N'hésitez pas à nous contacter par le biais d'un des moyens ci-dessous :

- Par mail à : apestarmel35@gmail.com
- Sur la page Facebook pour les informations en temps réel
« APE Les Boschoux »

f L'Aménagement Pour les Citoyens APE Saint-Armel